

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [6-7]

Artikel: ADF - Lausanne : du vent frais

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

UNE ANNEE DU CLAF (VD)

Selon le rapport d'activité qui sera présenté ce 5 juin, lors de son Assemblée Générale, le Centre de Liaison des Associations Féminines Vaudoises se veut **carrefour, relais et chantier**.

Carrefour entre les 45 associations féminines vaudoises, qui sont conviées à diverses manifestations au cours de l'année, dont la Journée vaudoise des femmes (c'était la 52e en septembre dernier, consacrée au thème du chômage) ; **carrefour** entre centres de liaison, puisque deux fois l'an les présidentes de centres se réunissent à Lausanne, avec des membres du comité de l'Alliance. Un point noir : un carrefour a disparu, le Centre Femmes-étrangères — femmes suisses s'est dissout au début 1984. Le CLAF espère recréer ce carrefour sous une autre forme.

Relais, le CLAF répercute ce qui se passe sur le plan suisse : il a, par exemple, étudié à fond les projets de restructuration de l'Alliance et a émis certaines suggestions ; il transmet des nouvelles à ses 45 associations membres ; il a un service de presse bien organisé ; il est représenté dans 8 commissions cantonales, une commission lausannoise et 4 autres associations. Il a été consulté sur une douzaine de projets de lois soit par l'Alliance, soit par un département cantonal.

Voici le « p'tit claf », né de l'imagination de l'une des membres du comité de Centre de liaison vaudois.



ROMANDES CONTRE LA PROSTITUTION

L'assemblée générale annuelle de l'Association Joséphine Butler, membre de la Fédération abolitionniste internationale, a réuni à Lausanne des déléguées et participantes de trois cantons romands. A cette occasion, elle a entendu un exposé de M. Lamy, directeur du Foyer Malley-Prairie à Lausanne, sur l'activité de sa grande maison organisée pour recevoir des femmes en situation de détresse (femmes battues en particulier) avec enfants, ces derniers étant pris en charge par une garderie répondant à tous les

Chantier où l'on travaille, où l'on se forme, le CLAF a organisé (en collaboration avec la FSEA, deux stages de « formation à la participation » ; il a mis sur pied un cours de « conduite de réunion » (à propos, il y en aura de nouveau un les 26 et 27 juin où il y a encore des places !) ; ORPER a organisé 3 cours ; CLÉS POUR LE TRAVAIL a mené 2 stages de réinsertion professionnelle et 3 stages d'appui pour les chômeurs. Les répondantes du BIF (Bureau information femmes) ont également consacré quelques demi-journées à se perfectionner dans « l'écoute et la réponse téléphonique ».

Nombreuses activités donc, et rondement menées par la présidente Jacqueline Vouga et un comité très efficace. Si Françoise Champoud, présidente jusqu'en 1978 a su faire du Centre de liaison un interlocuteur valable aux yeux des autorités, Jacqueline Vouga, qui après 6 ans de présidence va remettre son mandat le 5 juin, a su renforcer ce rôle du Centre de liaison et structurer ce dernier admirablement.

Sachant répartir les responsabilités et susciter l'enthousiasme au travail des membres de son comité, elle a élargi les domaines d'activité du centre vaudois, cela dans l'amitié et le respect de chacun. (sch)

pour personnes prostituées et non-prostituées. La qualité de ce débat par la franchise du dialogue, la spontanéité des interventions permit à chacun de s'exprimer très librement. De l'état de prostitution à la réinsertion sociale, de l'écoute au militantisme sur le terrain, de l'acquit d'une situation vécue au statut de femme à part entière, l'éventail n'en finissait plus de se déployer, offrant aux participants très « partie prenante » un souffle nouveau, celui d'un dialogue possible et d'une démarche commune et convergente.

M. Fernand-Laurent, ancien ambassadeur de France auprès des Nations Unies, aujourd'hui consultant auprès du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme a également parlé de la pornographie, autre fléau qui atteint les plus jeunes et qui n'est autre qu'une sœur de la prostitution : « c'est le même commerce, exploité souvent par le même milieu, proche ou partie intégrante du milieu du crime. »

Des perspectives nouvelles d'intervention et d'action se sont donc ouvertes à l'Association Joséphine Butler. Le virage est à prendre...

Lucienne Droz,
présidente romande
(communiqué)

ADF - LAUSANNE : DU VENT FRAIS

Le groupe de Lausanne de l'ADF est en train d'effectuer, sous l'impulsion de sa présidente, Jacqueline Lasserre, un aggiornamento remarqué. Si beaucoup de membres appartenant à la vieille garde sont malheureusement décédées, ou ont donné leur démission pour raisons d'âge, les nouvelles adhésions ne manquent pas : cette injection d'énergies fraîches est appréciable. Le comité connaît également un fort taux de renouvellement, et un salutaire mouvement d'idées. Les finances restent bonnes. Diverses commissions s'activent : relations publiques de l'association, enquête sur les manuels scolaires (cf. article p.), accueil des écoliers entre les heures de classe (ce problème a été traité dans le dossier du mois de mai de FS).

Tels sont les principaux points à retenir après l'assemblée générale du groupe, qui a eu lieu le 30 avril à la Maison de la Femme. Après un souper canadien, les participantes ont écouté Roxane Claire (avocate et féministe américaine), Thérèse Moreau (écrivaine française ayant vécu aux USA) et Odile Gordon-Lennox (membre des Femmes Universitaires américaines) parler de l'évolution du féminisme aux Etats-Unis. Une leçon à retenir : si les situations américaine et suisse sont incomparables, les sages fémi-

d'un canton à l'autre

minisme aux Etats-Unis. Une leçon à retenir : si les situations américaine et suisse sont incomparables, les sages féministes helvétiques pourraient néanmoins s'inspirer, dans certaines actions ponctuelles, du mordant de leurs collègues d'Outre-Atlantique ! (sl)

La Bibliothèque de l'ADF-Lausanne, sise à la Maison de la Femme (Eglantine 6) a été reprise en mains voilà un an par un petit groupe de responsables passionnées de lecture et décidées à en faire un instrument de culture efficace pour toutes les Lausannoises qui le désirent. Marcelle, Marie et Nina vous invitent chaleureusement à venir y faire un tour le jeudi, entre 14 h. et 18 h. 30. Vous y trouverez, entre autres, les nouveautés suivantes : « Mariages au quotidien » (J. Kellerhals, J.-F. Perrin, G. Steinauer-Cresson, L. Voneche, G. Wirth - éd. Favre, 1982) ; « Blaise Cendrars » (M. Cendrars, éd. Ballon, 1984) ; « L'enfant... un roi sans royaume » (M.C. Collaud, éd. Réalités Sociales) ; « Aspects juridiques de l'union libre » (CSP, 1984).

Signalons enfin, que l'ADF-Lausanne organise un cours d'expression orale, qui sera donné par Mme Giovannoni, avocate et comédienne, tous les mardis du mois de juin, de 20 h. 15 à 22 h. 15, à la Maison de la Femme. Renseignements et inscriptions : 021/20 04 34.

ADF DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS : ELLES CAUSENT PAS, ELLES BOSSENT !

La section du Littoral neuchâtelois de l'Association pour les droits de la femme a tenu, récemment, son assemblée générale à Colombier, sous la présidence de Mme Marlène Gaber. Celle-ci a présenté l'activité de l'année écoulée, rappelant que le gros de l'effort de la section a été concentré sur les travaux du Groupe d'étude de la condition féminine qui devra remettre ses conclusions d'ici la fin de 1984.

Organisation de séances d'information, cours de base juridique et rédactionnel, participation à de nombreuses rencontres au niveau romand et suisse, étude de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes filles dans le canton, consultation des membres au sujet de la nécessité ou non d'un Bureau de la condition de la femme neuchâtelois et soutien à diverses initiatives — telles ont été les activités principales de l'ADF du Littoral neuchâtelois jusqu'au printemps 1984.

Pour ce qui est des mois à venir, en dehors des projets du Comité cantonal, on mettra notamment sur pied des cours de base de journalisme et de sociologie et, en juin, sera organisée une rencontre avec une personnalité travaillant au respect des Droits de l'homme. La section se mettra aussi en rapport avec les femmes élues aux élections communales du mois de mai et s'engagera activement en faveur de l'initiative pour une protection efficace de la maternité, sans oublier la chasse aux allusions sexistes et discriminatoires dans la presse et l'examen de la 10e révision de l'AVS.

Dans la deuxième partie de l'assemblée par M. Pierre Cuendet, hygiéniste industriel, a présenté un exposé sur le Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle. (alg)

GRANDE PREMIERE VALAISANNE



Monique Paccolat

Pour la première fois dans son histoire, le Parlement valaisan a désigné une femme comme deuxième vice-présidente du Grand Conseil : Mme la députée Monique Paccolat.

Cette jeune Valaisanne de Collonges est depuis quelques années responsable de la formation des apprentis au sein de Migros-Valais. Agée de trente ans, elle sera vraisemblablement la plus jeune présidente de ces quarante dernières années.

Grâce à elle, en 1986, le « primus inter pares » sera une « prima donna » valaisanne, une prima donna qui a recueilli les deux-tiers des voix de ses collègues (précisons que les femmes ne représentent que le 5 % de l'effectif). Il n'aura pas fallu moins de treize ans pour que les députées valaisannes voient l'une d'entre elles accéder à cette haute fonction.

Les premières paroles de la vice-présidente ont été adressées aux femmes de son canton, pour remercier celles qui s'étaient battues pour l'obtention du droit de vote et pour l'égalité des droits, et pour appeler les autres à une plus grande participation à la vie politique.

Bonne route à la future présidente ! (ccr)

KALLIA, LA PREMIERE ASSOCIATION DE GYMNASIENNES (GE)

Quelques étudiantes des Collèges de Genève viennent de créer une association dont la devise est : *amicitia et sapientia*.

Les kalliennes portent couleurs, ruban rose-blanc-rose et casquette rose à zirkel d'argent. Pourquoi le nom de Kallia ? parce que « ce mot vient de beauté en grec et qu'il convient donc bien à une société qui se veut exclusivement féminine » (art. 1 des statuts).

Bonne chance aux jolies kalliennes !

RESPONSABILITES ECONOMIQUES A UNE FEMME (JU)

Mme Nicole Faivet, licenciée en sciences économiques, a été nommée animatrice de l'Association pour le développement économique des Franches-Montagnes (ADEF). Elle assumait déjà le rôle de présidente de cet organe. Sa tâche consistera à s'occuper de la promotion économique interne du district, développer tous les contacts nécessaires et assurer la représentation des Franches-Montagnes à diverses manifestations et expositions. Elle se chargera en outre du secrétariat général de l'Association. (mh)

AU GRAND CONSEIL GENEVOIS : BALAYEURS, BALAYEUSES ET COUP DE BALAI

A propos de la grève des balayeurs de l'Hôpital cantonal, la présidente lit, en début de séance du 10 mai, une lettre signée du Groupe féminin radical. Les femmes radicales offrent gratuitement leurs services pour remplacer les balayeurs en grève, car les malades doivent vivre dans des chambres propres. (Elles ont d'ailleurs mis leur projet à exécution quelques jours plus tard).

Le lendemain les deux députées radicales trouvent à leur place un balai et une serpillière, cadeau des députées socialistes. Le tout est bien sûr accompagné d'une lettre ironique dans laquelle il est question de coup de balai, de poussière à l'intérieur du parti radical plus qu'à l'Hôpital cantonal. Bref, on s'amuse comme on peut au Grand Conseil. En tout cas on a bien rigolé sur tous les bancs ! (jwb)